

Image not found or type unknown



Litige suite installation panneau photovoltaïque

Par **susini jean martin**, le **11/04/2010** à **14:02**

Bonjour, rnrnnous sommes un collectif en corse qui avons un litige avec la société X ; le représentant de cette société a fait signer des contrats a plusieurs personne d'installation de panneau photovoltaïque dans notre région pour revendre de l'electricité a l'EDF .Cette société n'étant pas encore implanter en corse , n'a aucune autorisation de l'ADEC de corse pour installer ce genre de matériels dans notre région ; par contre les personnes ayant signer ces contrats ce retrouve a remboursser des crédits alors que les panneaux qui on été livrer ne sont même pas installer et donc non fonctionnel.rnPlusieur courrier en recommandé avec accusé de réception on été envoyer a cette société et aucune réponse ne nous a été faite a ce jourrnCi d'autres personnes on été tromper par cette société , et qui peuvent nous donner des conseils nous leurs serons très reconnaissant .rnEn vous remerciant par avance